

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****CONSEIL MUNICIPAL****Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE**

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	17	17 + 2 pouvoirs

Date de convocation 17 septembre 2026
--

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu en Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Dominique ROUSSEAU, Maire**.

Présents : Sébastien FRESSE, Olivier LAMIELLE, Céline CAILLET, Bruno DEBARD, Elodie MASKO ZABE, Frédéric ORY, Laetitia REVEILLE, Vincent MAIRE, Allison BAUDOIN-SALLEZ, Christian JACQUES, Fanny CARDOT, Ghyslaine GSCHWEND, Stéphanie HINDELANG, Christine MEYER, Jean-Claude ROMARY, Dominique ROUSSEAU, Guillaume ÉTÉVÉ.

Absents excusés : Romane MAAS ; Quentin GERARD

Représentés : Romane MAAS a donné pouvoir à Christine MEYER, Quentin GERARD a donné pouvoir à Ghyslaine GSCHWEND.

Madame Fanny CARDOT a été nommée secrétaire de séance.

Finances publiques : Décision budgétaires (7.1)
Objet : Décision modificative : Amortissements 2023
Délibération : D_72_2026

M. le Maire expose aux conseillers municipaux qu'en 2023, les amortissements n'ont pas été réalisés sur le budget communal. Il convient donc de procéder à des écritures de régularisation sur l'exercice 2026 pour les biens suivants : Déploiement du Très Haut Débit, pour un montant de 1 183,72€.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal :

- **AUTORISE** le comptable public à effectuer un prélèvement sur le compte 1068 de la commune de 1 183,72 € et de porter cette somme au crédit du compte 28041511 à hauteur des amortissements omis de l'exercice 2023 :

Inventaire n° :

- N° 2019/2041511/001 Déploiement du Très Haut Débit 295,93 €
- N° 2020/2041511/001 Déploiement du Très Haut Débit 295,93 €
- N° 2021/2041511/001 Déploiement du Très Haut Débit 295,93 €
- N° 2022/2041511/001 Déploiement du Très Haut Débit 295,93 €



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Affiché le 24 septembre 2026
Pour extrait conforme
Dominique ROUSSEAU, Maire

[[[signature1]]]

Dominique ROUSSEAU

Dominique ROUSSEAU
2026.09.25 14:57:19 +0200
Ref:11834103-17878079-1-D
Signature numérique
le Maire